

La révision des actes de la nomenclature par le HCN

24ème journée du CODEGH

Samedi 29 janvier 2022

Bénédicte FREMY, CH Agen-Nérac

Mission du HCN (Haut Conseil à la Nomenclature)

- Les membres du HCN ont été nommés au JO 26/05/2021 (parité public/privé, homme/ femme) afin de réaliser entre 2021 et 2024 la **révision** complète de la nomenclature de l'assurance maladie datant de 2002 (inscrite dans la loi HPST).
- 13200 actes inscrits à la CCAM (Classification Commune des Actes Médicaux) à réviser puis nouveaux actes à inscrire après validation par la HAS.
- Il s'agit des actes techniques, les actes de biologie et de consultation inscrits à la NGAP ne sont pas inclus dans la réforme.

Méthodologie retenue

- Travail par **familles d'actes** (et non pas par spécialité) : 39 à 41 familles d'actes à examiner par un Comité clinique d'experts désignés par le HCN d'après les noms proposés par les CNP (Conseils Nationaux Professionnels), avec un Référent par famille.
- **6 principes clés** de la révision des actes (et de leur libellé) : bijectivité, évolutivité, maniabilité, exhaustivité, acte global, non ambiguïté
- **HCN** : détermine la méthodologie de révision, nomme les référents et les membres des comités cliniques, et valide leur travail

- **Comité clinique :**

- Revoit le libellé des actes, supprime les actes obsolètes et modifie les libellés si nécessaire (« toilettage »)
- Identification des actes repères (au moins 10 par famille, voire 20 pour les familles importantes)
- Hiérarchisation (dite INTRA) des actes de chaque famille grâce à un score de travail (4 items pris en compte : Compétence technique/ Stress/ Effort mental/ Durée), en fonction de plusieurs actes repères pris comme référence
- Hiérarchisation (dite INTER) des actes repères 2 à 2 entre familles
- Processus d'optimisation sous contrainte par le biais de passerelles créées au croisement de 2 spécialités

- **Référent** coordonne les travaux des membres du Comité formés à la méthodologie. Travail individuel d'analyse à distance (plateforme en ligne) puis réunion(s) plénière(s) pour délibération et consensus des avis.

Quels sont les principes de hiérarchisation?

- Echelle unique, commune et cohérente de tous les actes
- Hiérarchisation selon la règle de l'art de la pratique médicale
- Concepts de l'acte global et du travail médical global
- Patient habituel (le plus fréquent pour cet acte)
- Composantes du travail médical
- Neutralité de la hiérarchisation par rapport aux incitations financières

Comment hiérarchiser les actes?

- On utilise pour l'acte : le **travail médical global**
- Mesure l'ensemble des ressources physiques et intellectuelles mises en œuvre par le praticien et la difficulté relative de l'acte global de l'arrivée du patient dans l'établissement à J0+15.
- Englobe 4 composantes : STRESS/ DUREE (globale et per interventionnelle)/ EFFORT MENTAL/ COMPETENCES TECHNIQUES

-
- Le HCN valide chaque étape du travail des Comités cliniques, puis vote et soumet à un avis simple de la CHAP (vote).
 - Les travaux de révision sont présentés au HCN, qui les transmet ensuite à la HAS et à l'ATIH (Agence Technique de l'Information sur l'Hospitalisation). Pour les inscriptions (nouveaux actes), la HAS saisit le HCN pour validation
 - Valorisation de l'acte discutée par les négociations conventionnelles entre syndicats et Assurance-Maladie à partir du score de l'acte.
 - De manière concomitante, révision des anciens actes et introduction de nouveaux actes évalués par la HAS

Echelle unique : quelques exemples

Aréa	Chir. Méd		Radio du genou
	27		
	58		Echographie bilatérale du sein
213	84		Epreuve d'effort cardiaque
	89		Echographie abdominale
	115		Amygdalectomie
102	123		Coloscopie totale (diagnostique simple)
	145		Libération du nerf médian du canal carpien
	270		Chirurgie de la cataracte (extraction et implantation du cristallin)
246	285		Accouchement chez une multipare
	360		Résection endoscopique de la prostate
	385		Réparation du ligament croisé antérieur du genou sous arthroscopie
395	406		Cholecystectomie par coelioscopie
	564		Colectomie gauche
	799		Chirurgie de la bifurcation carotidienne
8	1315		Reconstruction du sein par lambeau myocutané libre de muscle droit de l'abdomen, avec anastomoses vasculaires
	4161		

-
- L'objectif est d'avoir une CCAM mise à jour et conforme à l'avancée technologique, et de gagner en réactivité sur l'inscription des nouveaux actes
 - Et pour la spécialité ?
 - Dans l'ancienne nomenclature, 2 actes CCAM (méthodes HOMA), non utilisés
 - Référent clinique en cours de nomination
 - Intérêt de réfléchir avec les sociétés savantes sur la possibilité d'inscrire de nouveaux actes : techniques (obligatoires)/ rôle d'état des lieux de nos activités/ importance pour les libéraux/ sortir du tout HDJ pour les prises en charge (pompes, capteurs...)

CONCLUSION

- La révision de la nomenclature donne l'opportunité à la spécialité Endocrinologie/ Nutrition/ Diabétologie de proposer de nouveaux actes, afin de valoriser certaines activités devenues techniques
- Ne pas oublier l'intérêt également de l'état des lieux de nos activités (mise sous pompe à insuline, capteurs...)
- *Merci pour votre attention!*